

Jean-Michel Costes, Président
Conseil Consultatif et Scientifique, FD-RPEJ

Paris, le 23 octobre 2023

contact@fdrpej.eu

OBJET

Note de cadrage pour l'évaluation du programme de prévention éducationnelle sur les risques des jeux d'argent de l'association ARPEJ.

Contexte de la mise en place du programme éducationnel

En France, depuis une dizaine d'années, des recherches ont documenté les pratiques et les prévalences des jeux d'argent et de hasard chez les mineurs et elles ont quantifié l'ampleur des risques liés à ces expériences. Elles mettent en évidence qu'une part importante de jeunes a déjà participé à des activités de jeux d'argent et de hasard (JAH), malgré le fait que les opérateurs soient tenus d'empêcher leur participation aux jeux ou aux paris (loi du 12 mai 2010). Ainsi, selon l'étude la plus récente réalisée en 2021, un jeune sur trois de 15 à 17 ans a déclaré avoir joué à des jeux d'argent et de hasard au cours de l'année précédant l'étude (Tovar et al., 2022). Le repérage de problèmes liés aux JAH, mesurés à partir de l'indice canadien de jeux excessifs (ICJE)¹, révèle que parmi les joueurs de 15-17 ans, en 2021, 34,8 % seraient des joueurs problématiques.

Il était important, vu le développement de ces expériences chez les adolescents en France, de développer un outil de prévention validée qui leur apporte un niveau de connaissance suffisant pour les aider à réduire les risques liés à la pratique des jeux d'argent et de hasard.

Une revue de la littérature² réalisée sur les outils de prévention éducationnelle et leur évaluation a fait ressortir un consensus sur la nécessité de la prévention précoce dans le domaine des JAH et dans des stratégies d'intervention validées auprès d'adolescents.

La première étude à avoir proposé un programme de prévention sur les JAH, indique que les programmes de prévention dans d'autres pathologies ou comportements sont plus efficaces lorsqu'ils ont lieu à l'école (Bond et Compas, 1989 ; Reinherz, 1982). Des programmes utilisant l'éducation et/ou des outils éducatifs d'information sur le jeu ont montré des résultats probants en termes de prévention (Gaboury and Ladouceur 1993; Ladouceur et al. 2004, 2005; Taylor and Hillyard 2009 ; Williams et al., 2010) : une amélioration des connaissances des participants, une diminution des croyances erronées ou une augmentation des attitudes responsables envers le jeu, mais seules trois études évaluaient véritablement le comportement (Ladouceur, Goulet et Vitaro, 2013).

Ce sont surtout des programmes tels que « Networked worlds » (Walther, Hanewinkel, & Morgenstern, 2013) destinés au contexte scolaire et qui se présentent sous la forme de sessions de 60 à 90 minutes et dont les objectifs sont d'améliorer les connaissances des sujets à propos des JAH, de diminuer les attitudes et croyances problématiques relatives au jeu et de diminuer les comportements de jeux actuels parmi la population ciblée qui ont été primordiales dans l'élaboration du programme.

Plus précisément, la démarche cherchait à réaliser des interventions visant à modifier les connaissances sur le jeu et les croyances erronées telles que l'illusion de contrôle (Ladouceur et Walker, 1998), c'est-à-dire la croyance que le résultat d'un événement peut être influencé ou contrôlé grâce à ses compétences ou capacités, éclairer sur le raisonnement probabiliste et sur la perception économique du jeu autrement dit diminuer les croyances des adolescents au sujet du jeu comme un bon moyen d'obtenir de l'argent (Delfabbro and Thrupp, 2003).

Historique du projet

En prenant en compte les limites des programmes issus de la revue de la littérature (manque d'évaluation pour certains, pas de suivi à long terme...) et les recommandations des analyses et évaluations réalisées (le rôle des croyances erronées, de la perception du hasard et du contrôle du hasard ainsi que la perception du risque, la psychoéducation sur les conséquences négatives liées au jeu excessif essentielles, l'importance de travailler sur les stratégies de coping et sur les compétences psychosociales), entre 2016 et 2020, la SEDAP (Société d'Entraide et d'Actions Psychologiques), a développé un outil de prévention éducationnelle sur les risques associés aux jeux d'argent et de hasard en direction des jeunes publics dénommé BIEN JOUER et a réalisé de premières expérimentations en milieu scolaire.

¹ Échelle validée développée par le centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.

² Guide recherche : « Bien Jouer » – SEDAP 2020

Ce programme éducationnel dont une partie des outils s'inspire du programme Bien Joué de l'équipe de Jean-François Biron³ a été complété d'un volet budgétaire et financier de l'association CRESUS®. Il s'appuie sur quatre activités réparties en 3 ou 4 séances de 1 à 2 heures, au sein d'établissements scolaires avec une mise à disposition de connaissances sur les JAH et de reconnaissance d'indices des pratiques excessives, afin de les aider à prendre les bonnes décisions lors d'éventuelles pratiques de JAH.

Conformément aux lignes directrices de prévention efficaces existantes, le programme a pris en compte les caractéristiques des jeunes mineurs et leurs besoins spécifiques en termes de développement sur la base de facteurs de risque et de protection, a mis en place une variété de méthodes d'enseignement avec des objectifs réalisables, selon des méthodes d'apprentissage précis sur des lieux de réalisation définis, a impliqué un personnel formé pour la mise en oeuvre du programme et a réalisé les premières évaluations sur les résultats et les processus.

Cette approche répond aux principes clés liés au développement et à la mise en oeuvre d'interventions efficaces visant la prévention des comportements à risque chez les adolescents (Nation et coll., 2003), fondées sur des facteurs de risque et de protection courants et spécifiques au comportement, mais aussi sur la qualité et l'adéquation du contenu et des méthodes d'enseignement des programmes, de la modalité de la prestation et de la mise en oeuvre globale du programme (Kirkpatrick, 2007).

Les interventions, présentées par des spécialistes de JAH durent 5 heures dans des classes de 1ère, en lycées générale et technique se sont concrétisées en groupe. Avec l'aide de deux intervenants, les jeunes ont participé à des activités ludiques basées sur des questions/cartons réponses, plateau de jeu, des jeux de rôle et de repérage, des jeux pile ou face avec une pièce factice ou une échelle de chance.

Une première évaluation de l'efficacité du programme de prévention sur les risques liés aux JAH mesurant des effets à court terme sur les jeunes a été réalisée. Elle reposait sur l'hypothèse que l'intervention serait en mesure d'améliorer les connaissances sur les JAH, de réduire les conceptions et pensées erronées sur le jeu et la perception optimiste du jeu comme activité économique. Ainsi, 550 jeunes âgés majoritairement de 16 à 17 ans (53 % de garçons) ont participé à une expérimentation qui consistait à tester les outils du programme et à participer au protocole de recherche expérimentale (pré-test, post-test avec un groupe témoin). Un comité de pilotage et de chercheurs a encadré cette recherche.

Cette expérimentation a permis de valider une première étape d'efficacité des activités proposées par le programme et de démontrer qu'un programme structuré d'interventions en milieu scolaire, sur les risques associés aux JAH, peut avoir un impact positif sur les connaissances et les représentations des adolescents. Ainsi ont été observés une diminution des croyances irrationnelles liées à la pratique des jeux d'argent et de hasard chez les jeunes et un apprentissage que les astuces ou stratégies utilisées dans les jeux d'argent et de hasard ne peuvent pas aider à gagner. Ils ont aussi engrangé des connaissances sur la notion de hasard, sur la part de hasard dans les jeux d'argent, sur la gestion de budget et d'éléments financiers de la vie courante. (Cf. Guide de recherche).

Objectifs du programme

Ce programme d'éducation vise à améliorer les facteurs de protection en sensibilisant les lycéens sur les risques associés aux JAH (endettement, isolement, absentéisme scolaire, perte d'emploi...) par la compréhension du fonctionnement des jeux d'argent (hasard, probabilités...) et la passation d'informations sur les comportements problématiques (croyances erronées, stratégies, cognitions...).

Objectifs généraux du programme :

- Améliorer les compétences psychosociales des personnes dans le cadre d'un continuum de la prévention tout au long de la vie ;
- Mettre en place une action de prévention visant à sensibiliser les élèves sur les risques associés aux JAH (endettement, isolement, absentéisme scolaire, perte d'emploi...) en leur permettant de comprendre le fonctionnement et en leur apportant des informations afin de prévenir les comportements problématiques ;
- Préparer et éduquer les jeunes avant leur entrée dans la majorité où la possibilité de jouer aux JAH est légale.

Effets attendus du programme :

- Augmenter les connaissances sur le hasard et les différents types de jeu ;
- Mieux comprendre les risques de ces activités (développer les capacités à résoudre un problème, les capacités à équilibrer la recherche du plaisir et la prise de risque) ;
- Identifier l'origine des influences (médias, publicités, parents...);
- Développer ou améliorer les compétences psychosociales des jeunes.

Plus précisément les objectifs de ce programme sont pour l'activité 1 « Soyons critiques », d'apporter des connaissances de base sur les JAH et les risques associés et d'exercer son esprit critique notamment sur la publicité et les sollicitations des opérateurs de jeux ; pour l'activité 2 « Dilemme », d'aborder la gestion d'un budget par la pratique, transmettre les savoirs de base financière et promouvoir une consommation éclairée et responsable (association CRESUS®); pour l'activité 3 « Stratégie sans influence », comprendre la structure des jeux, le rôle du hasard et de la probabilité et aborder les rituels, pensées erronées, fausses croyances ; et pour finir l'activité 4 « Au-delà des apparences », apprendre à repérer des personnes en difficulté avec leurs jeux d'argent et de hasard.

³ Guide d'activité « *Bien joué* ». Sensibilisation et prévention des risques associés aux jeux d'argent auprès d'adolescents. Montréal : Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2012, 125 p

Objectifs opérationnels et étapes du programme

En 2023, l'ARPEJ (Association de Recherche et de Prévention sur les Excès du Jeu), par le biais de son pôle Prévention et Partenariats a repris la diffusion et le déploiement de ce programme au niveau national. Pour ce faire, le nom « BIEN JOUER » considéré comme trop incitatif a été modifié par OPÉRA (Outil de prévention éducationnelle sur les risques liés aux jeux d'argent) et une mise à jour du contenu des ateliers a été opérée (prise en compte des pratiques en ligne et des résultats de l'étude ENJEUmineurs 2021).

L'objectif est de sensibiliser, sur les 5 prochaines années, 150 000 jeunes âgés de 16 ans à 19 ans, dans les établissements scolaires et les différentes organisations qui accueillent ces publics (organisations sportives, missions locales, etc.).

Le programme va être déployé à partir des acteurs suivants :

- Des intervenants issus de partenariats avec notamment : les CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), l'association CRÉBUS, l'association E-enfance et la Fédération Addiction, etc.
- Des préventeurs auto-entrepreneurs formés
- Des « ambassadeurs » recrutés par l'association ARPEJ, chargés de mobiliser, former et encadrer les différents intervenants.

Répartis dans toutes les régions, 9 « ambassadeurs » formés au programme et à la problématique des jeux d'argent et de ses conséquences auront pour missions de :

- Mobiliser les différents acteurs de prévention des différents territoires afin qu'ils s'engagent dans le déploiement du programme OPÉRA
- Former des intervenants en prévention au programme OPÉRA
- Intervenir directement dans les établissements scolaires et les autres lieux qui accueillent des jeunes, dans les zones non couvertes par les partenaires d'ARPEJ

Un groupe opérationnel réunissant la direction d'ARPEJ et les ambassadeurs se réunira régulièrement. Il aura pour objectifs de :

- Suivre les différentes étapes du déploiement du programme
- Favoriser les liens et les échanges entre les différents sites expérimentateurs du programme
- Permettre les échanges de pratiques
- Identifier et faire remonter les besoins

Le déploiement du programme devrait se réaliser sur le modèle théorique suivant. Un ambassadeur forme 8 préventeurs issus des partenaires institutionnels (personnels d'association partenaire (Crébus, E-enfance, préventeurs en CSAPA, ...) et 7 préventeurs externes auto-entrepreneurs (indépendants, joueurs pairs,...), soit, un total de 135 préventeurs externes dans l'année pour les 9 ambassadeurs.

› Équipe préventeurs & partenaires institutionnels

Préventeurs institutionnels externes formés dans l'année	72
Classes sensibilisées	288
Groupes sensibilisés	576
Heures d'intervention	2 888
Personnes sensibilisées	8 640

*Moyenne pour un
préventeur externe*

› Équipe préventeurs externes auto-entrepreneurs

Préventeurs externes auto-entrepreneurs formés dans l'année	63	
Classes sensibilisées	252	4
Groupes sensibilisés	504	8
Heures d'intervention	2 520	40
Personnes sensibilisées	7 560	120

Chaque ambassadeur intervient lui-même en face à face

› Équipe ambassadeurs

Ambassadeurs	9
Classes sensibilisées	630
Groupes sensibilisés	1 260
Heures d'intervention	6 300
Personnes sensibilisées	18 900

› Nombre total de préventeurs formés

	<i>Par an</i>	<i>Sur 5 ans (1 année blanche de lancement)</i>
Total de séances de prévention	11 700	50 310
Total de jeunes sensibilisés	35 100	150 930

Éléments pour l'élaboration du référentiel de l'évaluation

Une évaluation externe :

Le Fonds de dotation RPEJ souhaite confier à une équipe de recherche externe l'évaluation de ce programme. Elle sera donc réalisée en toute indépendance par cette équipe de recherche sur la base d'un référentiel de l'évaluation qui sera discuté et concerté entre l'équipe de recherche, le Conseil consultatif scientifique du fonds et l'association Arpej. D'autre part pour assurer les conditions du succès de la mise en oeuvre opérationnelle du protocole d'évaluation, une concertation étroite est à prévoir entre l'équipe de recherche et les personnes en charge du déploiement du programme.

Nature et portée de l'évaluation :

L'évaluation portera sur les atteintes des objectifs et des effets attendus du programme. Elle sera centrée sur la mesure de l'efficacité du programme.

Il s'agira de mesurer l'impact des actions menées au cours du projet. L'équipe en charge de l'évaluation analysera ici principalement les changements chez les jeunes concernés, qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité à l'action évaluée. Elle appréciera les perspectives d'effets de plus long terme. Même si les principaux effets attendus portent sur les connaissances et représentations des jeunes vis-à-vis des risques relatifs aux jeux d'argent, une attention particulière devra être portée sur l'impact de ces éventuels changements sur le comportement réel des jeunes dans leurs pratiques. La création d'effets iatrogènes, notamment, l'incitation à réaliser des activités de JAH, devra également être étudiée.

L'évaluation devra donc permettre de répondre aux questions suivantes : les effets attendus ont-ils été atteints ? Y-a-t-il eu des effets iatrogènes ? Peut-on espérer des effets positifs sur le plus long terme ? Les changements sur les connaissances et représentations sur les risques des jeux d'argent se sont-ils traduits par des changements de pratique ?

Conditions et étapes de l'évaluation

Le référentiel d'évaluation :

Un travail commun de l'équipe de recherche et de l'association ARPEJ sera nécessaire pour retravailler les objectifs du programme, ses effets attendus et les questions d'évaluation posées. L'équipe de recherche proposera alors un protocole méthodologique comportant le choix d'indicateurs d'évaluation qui seront présentés et discutés avec le CCS du fonds et l'association Arpej. Ces éléments seront regroupés dans un document qui constituera le référentiel de l'évaluation.

Pour effectuer ce travail, il est pourrait être suggéré à l'équipe de recherche d'utiliser la technique dite du « modèle logique d'action » (Chen & Rossi, 1980; Frechtling, 2007, McLaughlin & Jordan, 1999; Renger & Titcomb, 2002).

Moyens humains :

L'équipe sera composée d'experts (nombre à déterminer dans la proposition), couvrant les compétences suivantes :

- Expertise des techniques d'évaluation ;
- Connaissance des problématiques de santé publique et de la prévention en direction des jeunes ;
- Expérience dans l'évaluation en milieu scolaire.

Moyens financiers :

L'enveloppe financière possible pour la réalisation de cette évaluation est estimée à un maximum de 150 000 € TTC.

Calendrier de l'évaluation :

La mission d'évaluation se déroulera sur 18 mois, période au terme de laquelle le rapport final devra être livré.

Livrables :

Il sera demandé à l'équipe d'évaluation de fournir :

- Une note de démarrage, présentée avant le départ sur le terrain, qui précisera le référentiel de l'évaluation et le planning prévisionnel des visites et entretiens prévus lors de la mission terrain ainsi que la méthodologie employée.
- Un rapport final.

Recommandations :

Des recommandations sont attendues à l'issue du projet :

- Sur les conditions d'amélioration de l'efficacité du programme concernant les modalités de déploiement du programme : collaboration entre partenaires et ambassadeurs de l'ARPEJ, stratégies d'interventions des formateurs, contenu des interventions...
- Et/ou les possibles réorientations du programme vers d'autres stratégies d'intervention.